



### LES EVOLUTIONS GESTHAND :

#### GESTION DES SALLES :

[Voici le guide d'utilisation du nouveau module « Salles » de Gest'hand.](#)

Un grand Merci à Michel Sounaleix, à Inna BOLDINA, et à tous ceux qui ont collaboré avec eux pour que, enfin, aboutisse ce chantier initié il y a plusieurs années, mais toujours repoussé par d'autres priorités. Ce module permet d'aboutir au classement initial d'une salle ou à la reconduction de son classement, conformément aux dispositions réglementaires fédérales, en référence au Code du sport, et approuvées par la Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs (CERFRES), composée de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et du mouvement sportif.

Les principes de base retenus pour construire le nouveau processus sont simples et au nombre de trois :

- 1) une salle ne doit être saisie qu'une seule fois (un premier « nettoyage » a déjà permis d'éliminer bons nombres de doublons, voire triplons),
- 2) un club peut utiliser plusieurs salles,
- 3) une salle peut être utilisée par plusieurs clubs.

Dans le respect de ces principes, un club pourra soit créer une nouvelle salle, soit se déclarer comme nouvel utilisateur d'une salle existante (les ligues conservent évidemment la possibilité de créer elles-mêmes des salles).

Il y aura bien sûr un certain nombre de vérifications avant la validation qui permettra aux clubs de pouvoir mentionner une salle sur une conclusion de match.

Les premières semaines d'utilisation révéleront, n'en doutons pas, quelques points à clarifier, d'autres à modifier. Rien de plus normal.

L'objectif de fiabilisation de la base de données, annoncé par Jean ROYER en 2010 (eh oui, déjà !) est donc en passe de pouvoir être (enfin) atteint. Tous les membres de la division Equipement de la commission nationale des statuts et de la réglementation s'y attèleront. Et, pour l'existant, les clubs recevront une nouvelle attestation de classement des salles qu'ils utilisent.

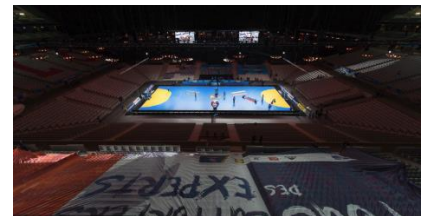
Claude PERRUCHET

Président de la commission nationale  
des statuts et de la réglementation

#### L'ALMANACH :

Ajout des conclusions de matchs non saisies pour telle date.

L'alerte : « vous avez x conclusions non saisies dans les délais » vous permettra de lancer des reports, étant donné que la date limite de saisie de conclusions est dépassée.



### GESTION DES UTILISATEURS :

- L'affichage des utilisateurs ne concerne dorénavant que les utilisateurs dont les comptes sont actifs.
- Une colonne a été ajoutée avec la date de fin de validité du mot de passe, et une autre concernant les comptes administrateurs.

Si vous voulez afficher tous les comptes existants (actifs et non actifs), cochez la case « inclure comptes bloqués »

### GESTION DES LICENCES :

- Sur la partie « individu » : ajout des champs numéros de téléphone du licencié, numéro tel. du représentant légal 1, et numéro tel. du représentant légal 2.
- Ajout d'un \* concernant le champ « rue » et « numéro de rue » (qui sont des champs obligatoires)
- La case « motif », dans le cadre d'une mise en attente de licence a été agrandie pour permettre une meilleure visualisation.
- sur l'onglet licence : si vous détectez une anomalie sur les documents téléchargés par votre licencié, il vous est possible maintenant de mettre la licence « en attente » pour la retourner à votre licencié. Vous sélectionnez NON sur validation, vous n'oubliez pas de préciser le motif du refus et vous validez votre page : la licence se retrouve en état « licence en cours ». Le licencié reçoit alors un mail avec le motif de la mise en attente et l'invitant à compléter le formulaire.

### CONCLUSION DE MATCHS :

Il n'est plus possible de saisir une conclusion de match sans renseigner la salle.

### COMPETITION :

- Lorsque vous demandez un report ou une inversion, un mail informant le club adverse est envoyé en plus de l'alerte mise dans l'almanach.
- Agenda des rencontres : une colonne « nom de la compétition » a été rajoutée pour une meilleure lisibilité dans la recherche des conclusions.
- Forfaiter : précédemment lorsque vous cliquiez sur le bouton « forfaiter » seule la COC était informée de votre demande. Maintenant lorsque vous cliquez sur « forfaiter », un mail est envoyé à l'ensemble des acteurs de cette rencontre (arbitres, club adverse, délégué...) pour les informer qu'une demande de forfait a été initiée. Attention de bien vérifier la confirmation du forfait auprès du demandeur.
- Forfait isolé, pénalité de match : correction des mails vous informant de la validation d'un forfait avec le score homologué ET envoi d'un mail précisant la pénalité de match avec le score homologué pour les 2 équipes.

### PAGE FILTREE (LICENCES ET CONCLUSIONS) :

Lorsque vous faites une recherche avec des filtres et que vous ouvrez une licence ou une conclusion, lorsque vous cliquez sur « annuler » votre sélection filtrée reste active



**DANS LES TUYAUX.... PROCHAINEMENT :**

**Almanach** : une alerte pour les licences mises en attente corrigées et qui reviennent « à qualifier »

**Justificatifs licences** : nous allons mettre des feux tricolores quand les documents de la saison précédente n'ont pas été modifiés.



**Matches amicaux** : (un nouveau guide est en cours de rédaction)

- ajout de colonne pour une meilleure recherche
- ajout d'une règle concernant les matchs nationaux, pour le traitement des désignations à 21 jours
- envoi d'un mail au club demandeur en cas de validation ou de refus par la structure gestionnaire.

**Saisie de caractère accentué** : plus possible !! (Pour faciliter les affichages, les recherches et éviter les doublons)!

**Compétitions** : Dans le cadre des conventions, permettre aux clubs partenaires de visualiser les compétitions.

**Techniciens** : mise en place prochainement de la carte de technicien dématérialisé.

### **Les évolutions Gesthand Extractions : Bientôt...**

- Extraction de l'ensemble des conventions par clubs
- Extraction des conventions avec la liste nominative
- Extraction des événements avec le nombre de participants
- mise en place **d'un outil cartographique** à destination de toutes les structures (avec démographie par commune, affichage des collèges, lycées et écoles, affichage des salles de sports, des sections sportives, des clubs ...)

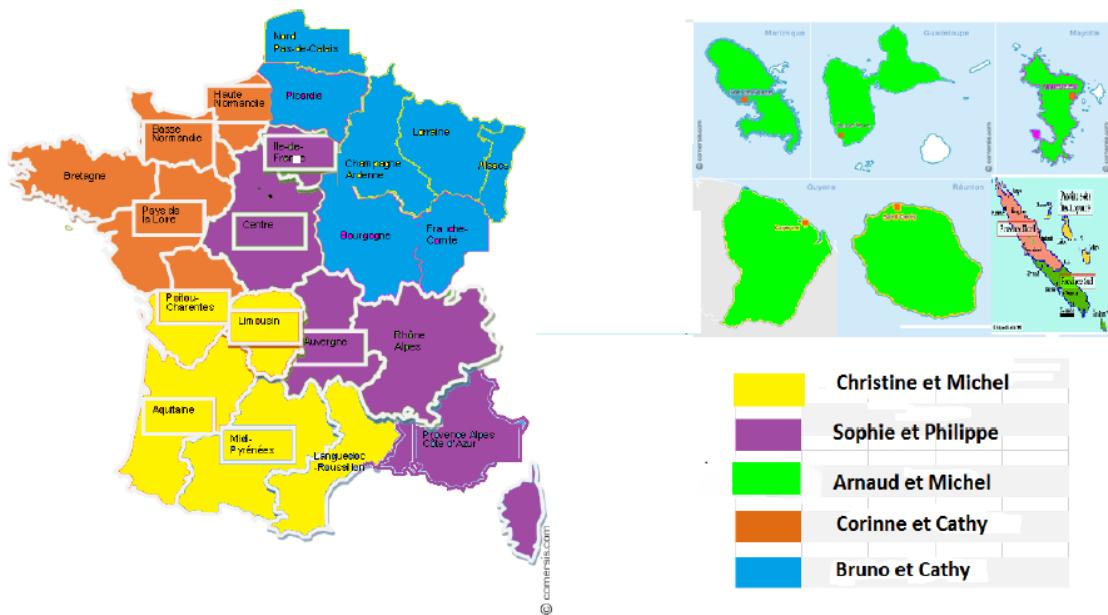
Exemple : j'ai un collège, une salle de sport, et j'ai une population avec 70 enfants de 10 à 14 ans dans la commune. Par contre il n'y a pas de club... ..

- Extraction des matchs amicaux par territoire
- et encore d'autres choses pour vous être utile ....

### **LES ACTUALITES GESTHAND :**

Pour mieux vous servir mise en place d'un groupe Utilisateurs Gesthand, qui vous serviront de référents par zone :

# ORGANIGRAMME SUPPORT GESTHAND



Leurs missions principales : à la lecture des tickets posés par les clubs dont ils ont la responsabilité, ces référents ont la possibilité de vous répondre, vous accompagner et vous aider pour résoudre les difficultés rencontrées.

Ils sont également sollicités pour effectuer les différents tests et remonter les évolutions souhaitables des modules à venir tels que le module Equipement (salles) et le module Discipline.

A bientôt...

L'Equipe Informatique vous souhaite une bonne et heureuse année...

